



Mesdames et Messieurs,

Perpignan Sports Canin est heureux de vous inviter à participer à son prochain concours d'obéissance qui se déroulera les 31 mars et 1^{er} avril 2018 sur son terrain sis chemin de la Llabanère à Perpignan.

- Juge : M. Alain PILATE
- Engagement : 15€ pour tous, 25€ pour le CSAU + le Brevet.
- Chèque libellé à l'ordre de **Perpignan Sports Canin**
- Clôture des engagements : 23 mars 2018
- Repas sur réservation – buvette
- Ne pas oublier : carnet de santé, licence et carnet de travail

Feuille d'engagement, à retourner complétée et signée, accompagnée du règlement à :

M. PHILIPPE ESPIRITUSANTO
5, Avenue des FENOUILLEDES
66470 SAINTE MARIE LA MER
TEL : 06 59 76 75 03

En fonction du nombre d'inscrits, le concours se déroulera sur une ou deux journées. Nous ne manquerons pas de vous confirmer votre inscription et les horaires en temps utile.

Dans l'attente de vous accueillir nombreux, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

M. Ch. LONG
Président de Perpignan Sports canin

PERPIGNAN SPORTS CANIN
Président : M. LONG Charles
14, rue du Cady
66240 SAINT ESTÈVE
Tél. 04 68 92 36 05



FEUILLE D'ENGAGEMENT

(à adresser à : M. Ph. Espiritusanto 5, avenue des Fenouillèdes 66470 Sainte Marie la Mer)

COLLER ICI L'ÉTIQUETTE
D'IDENTIFICATION DU CHIEN

JOINDRE 2 ÉTIQUETTES SUR SUPPORT

Concours OBEISSANCE DU 31 mars & 1^{er} avril 2018

<p><u>Conducteur :</u> Nom et Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>E-mail :</p> <p>N° carnet de Travail : N° Licence : N° FAPAC :</p>	<p>C.S.A.U.</p> <p>BREVET</p> <p>CLASSE 1</p> <p>CLASSE 2</p> <p>CLASSE 3</p>	<p>LOF</p> <p>NON LOF</p>
---	---	---------------------------

Pour le C.S.A.U. Joindre :

Chien LOF : photocopie du pédigrée ou du certificat de naissance + photocopie de l'identification

Chien non LOF : photocopie de l'identification

Pour les mineurs : joindre autorisation parentale

Le concurrent soussigné est civilement responsable des accidents corporels et matériels qui pourraient être causés par son chien. Il reconnaît avoir pris connaissance des règlements de la SCC et s'engage à les respecter.

NON DU CLUB :

REGIONALE :

Engagement : 15 € (CSAU + Brevet 25 €) :

=

Réservation repas, Dimanche midi :

.....X 15 Euros =

Total (joindre règlement à l'engagement) :

=

NON ET SIGNATURE du Président,
Cachet du club

Signature du Concurrent :